

CONVENTION relative aux PERIODES de FORMATION en MILIEU PROFESSIONNEL

Entre le Lycée Professionnel Thomas EDISON			
	8 rue Carmagnole Liberté 38130 ECHIROLLES	Assuré par : MAIF	Représenté par : Monsieur, proviseur
	☎ 04-76-09-31-35	Contrat n° 09115261T	Date : __ / __ / 202__
	✉ Mél : ctx.0382031b@ac-grenoble.fr		Signature :

Et l'ENTREPRISE ou l'ORGANISME (--- cachet de l'entreprise ---)	
	Nom :
	Adresse :
	SIRET :
	☎ Téléphone : - - - -
	✉ Mél : @
Atteste avoir obtenu le : __ / __ / 20__ la dérogation aux travaux interdits aux mineurs prévu à l'article R.4153-40 du code du travail	
Représenté par : Qualité : Date : __ / __ / 202__ Signature : Assurance (Nom + numéro du contrat) =	

Tuteur entreprise =	
	Nom : ☎ = - - - -
	Prénom : ✉ = @

Professeur / Enseignant chargé de la visite =		
	Nom : Prénom :	Date : __ / __ / 202__
	✉ @ac-grenoble.fr	Signature :

Représentant légal de l'ELEVE, si l'élève est mineur =	
	Nom représentant légal =
	Prénom représentant légal =
	☎ = - - - -
	✉ = @
Date : __ / __ / 202__	
Signature :	

ELEVE =	
 ☐ 1CAP ☐ TCAP	Nom = Prénom =
	Date de naissance = __ / __ / 20__
	☎ = - - - -
	✉ = @
Date : __ / __ / 202__	
Signature :	

Dates prévues pour la Période en Entreprise		
☐ Du / / 202...	au / / 202...	soit : semaines
☐ et du / / 202...	au / / 202...	soit : semaines

Horaires	Matin	Après-midi	Soit ...h/ jour
Lundi	de : h ... à h ...	de : h ... à h ...	
Mardi	de : h ... à h ...	de : h ... à h ...	
Mercredi	de : h ... à h ...	de : h ... à h ...	
Jeudi	de : h ... à h ...	de : h ... à h ...	
Vendredi	de : h ... à h ...	de : h ... à h ...	
Samedi	de : h ... à h ...	de : h ... à h ...	

Annexes convention


⚠ Maximum de 8h par jour et 35h par semaine pour les mineurs, minimum de 30 par semaine

<https://thomas-edison.ent.auvergnerrhonealpes.fr/stages-pfmp-annexes/>

ANNEXE Pédagogique intégrée à la convention de PFMP

👉 Pour un élève de **1^{ère} CAP** ou élève de **Tale CAP**

📌 L'entreprise indique les **activités** qu'elle pourra aborder avec le Stagiaire, dans l'objectif de développer les compétences professionnelles du CAP ELECTRICIEN

Nom élève : Prénom élève :

☐ A1 : Préparation ☐ A2 : Réalisation ☐ A3 : Mise en service ☐ A4 : Maintenance ☐ A5 : Communication

☐ A1 : Préparation	☐	TA 1-1 : Prendre connaissance du dossier relatif aux opérations à réaliser dans leur environnement.
	☐	TA 1-2 : Vérifier et compléter si besoin la liste des matériels électriques, équipements et outillages nécessaires aux opérations.
☐ A2 : Réalisation	☐	T A2-1 : Organiser le poste de travail
	☐	T A2-2 : Planter, poser, installer les matériels électriques
	☐	T A2-3 : Câbler, raccorder les matériels électriques
	☐	T A2-4 : Mener son activité de manière éco-responsable
☐ A3 : Mise en service	☐	T A3-1 : Réaliser les vérifications, les réglages, les essais fonctionnels nécessaires à la mise en service de l'installation
	☐	T A3-2 : Participer aux opérations nécessaires aux levées de réserves de l'installation
☐ A4 : Maintenance	☐	T 4-1 : Réaliser une opération de maintenance préventive
☐ A5 : Communication	☐	T A5-1 : Echanger sur le déroulement des opérations, expliquer le fonctionnement de l'installation à l'interne et à l'externe

📌 L'Entreprise proposera au stagiaire, des activités qui lui permettront :

- ▶ de conforter et acquérir des **savoirs**, des **savoir-faire**, des **compétences** du futur diplôme préparé.
- ▶ de travailler les **savoir-être** avec la volonté s'insérer dans une équipe.
- ▶ d'**observer**, **comprendre** et **analyser**, lors de situations réelles, les différents éléments liés à des Stratégies industrielles, commerciales, ou autres.
- ▶ d'**Appréhender** la réalité des **contraintes économiques, humaines et techniques** de l'entreprise.
- ▶ d'**Intervenir** sur des **technologies** ou des **équipements spécifiques** ou **récents**.

📌 le Lycée s'engage à effectuer un suivi/accompagnement du stagiaire :

- ▶ En début de stage (souvent la 1^{ère} semaine), via un **appel téléphonique**, par le professeur référent
- ▶ En fin de chaque période de PFMP, par un suivi sur site ou à distance en fonction **du site de la PFMP**
- ▶ Le **remplissage conjoint** (professeur chargé de la visite, tuteur entreprise) d'une grille d'évaluation des compétences travaillées en entreprise (Evaluation "formative").
- ▶ A répondre aux éventuelles questions que l'entreprise, le tuteur entreprise pourrait se poser.

📌 L'Entreprise s'engage, à informer le Lycée :

- ▶ Des **absences** du **stagiaire**.
- ▶ Des **absences** du **tuteur entreprise** ne permettant d'accueillir le stagiaire.
- ▶ Si un **comportement inadéquat** du **stagiaire** est observé
- ▶ De **toute information** permettant d'accompagner au mieux le stage et sa réussite

📌 Cachet (tampon) de l'Entreprise acceptant le stagiaire :

--